

Irresponsables et coupables !!! La tragédie en marche du chlordécone en Guadeloupe et Martinique

Par Dr Serge Châlons

Les nouvelles recommandations (revisités à la hausse) de l'ANSES, (l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), concernant les taux acceptables, de chlordécone dans différents produits de consommation courante, ont soulevé émoi et indignation partout aux Antilles. Le récent documentaire de Martinique Première sur le sujet, réalisé par Cécile Marre, est venu porter un éclairage fort intéressant sur la réalité de la situation en Martinique, identique à celle de la Guadeloupe, en pointant un fait certain et fondamental :

Le pire est à venir... !

Sans tomber dans le catastrophisme ou le sensationnel, il convient de porter quelques précisions à ces éléments de façon à éclairer nos concitoyens, face à la complexité du problème, sur :

- Les interrogations qui persistent quant à la compréhension de la situation sanitaire réelle de nos deux îles ;
- Les actions concrètes qui semblent impératives, pour une protection individuelle et collective.
- La posture que devrait prendre chacun d'entre nous, vivant sur ces îles, pour faciliter et accélérer les réponses attendues, à la mesure de la situation.

Tout d'abord, un point a été abordé, certes, mais pas suffisamment développé dans ce documentaire,

Celui de la RESPONSABILITÉ.

Élément fondamental à clarifier si l'on veut savoir qui doit assumer pleinement les conséquences de cette situation.

IRRESPONSABLES et COUPABLES !

Tout d'abord l'ÉTAT, dont un des rôles fondamentaux doit être celui de la protection des citoyens.

L'autorisation, en son temps, dans les années 70, sous la pression des lobbys de la banane, avec des arguments fallacieux, d'importer, puis de répandre largement dans nos 2 îles, un produit phytosanitaire, le chlordécone, dont on

connaissait parfaitement la toxicité, suite à l'explosion, aux États Unis, antérieurement à cette importation, d'une usine produisant du chlordécone.

D'ailleurs le produit interdit de fabrication aux États Unis, sera fabriqué au Brésil...

L'autorisation délivrée par l'Etat, pour une période limitée, puis renouvelée à plusieurs reprises de son importation, puis de son épandage, de façon non contrôlée dans toutes les bananeraies des deux Iles, en quantité non mesurée, attestent lourdement de sa responsabilité !

Responsabilité aussi au niveau des services de surveillance sanitaire de l'État, sans prise en compte de la toxicité directe d'un produit manipulé et répandu sur nos sols, par des ouvriers agricoles non protégés, et surtout non informés !

Responsabilité directe de l'État, qui, une fois le scandale déclaré et la prise de conscience par les autorités sanitaires, de l'étendue et de l'importance de la catastrophe, n'a pas mis en place avec une efficacité appropriée, la protection des populations, au prétexte qu'il fallait attendre le résultat d'études sur près de 10 ans pour ce faire. Car il s'agit là d'une catastrophe sanitaire d'une grande complexité, certes difficile à cerner, due à :

- La durée de persistance du produit dans les sols contaminés,
- La dissémination du produit dans les sols, bien au-delà des zones d'épandage connues, à savoir les grandes plantations de bananes, puisque nombre de petits planteurs l'ont utilisé au niveau de terrains familiaux, à distance des grandes plantations, ce qui fait que la cartographie actuelle des terrains touchés par le chlordécone en Martinique et en Guadeloupe n'est à ce jour pas actualisée, puisque dépendant du bon vouloir des propriétaires pour l'analyse de leur terrain !!!
- La dissémination en masse du produit d'abord dans les eaux douces des rivières et vraisemblablement les nappes phréatiques, mais aussi dans les eaux marines sur l'ensemble de nos côtes, où il doit être fort probablement dilué, compte tenu des courants.
- L'intoxication massive et continue, de toute la chaîne biologique du ver de terre, en passant par le crabe jusqu'aux poissons, d'eau douce ou de mer, qui de prédateurs en prédateurs concentre dans certaines zones des taux impressionnants de Chlordécone. Sur terre on n'est pas en reste, tout ce qui se nourrit au ras du sol, sur les terrains pollués, est concerné. Les plantes (salades, concombres, giraumons, melons...) les animaux (poules, bœufs, moutons...) et bien sûr l'homme en fin de

chaîne de façon cumulative, puisqu'il se nourrit quotidiennement de l'ensemble de cette chaîne biologique.

Rappelons que un an après l'incident de la maladie de la vache folle, qui a touché la France, la traçabilité de la viande bovine était réalisée sur tout le territoire de la République, devant la crainte d'une maladie neurologique à Prions pouvant menacer les humains (du type de la maladie de Creutzfeldt Jacob) mais aussi vraisemblablement face au blocage par nombre de pays étrangers de l'importation du bœuf français.

Ici, en Guadeloupe et en Martinique, plus de 15 ans après la reconnaissance officielle de cette catastrophe sanitaire, et la mise en place d'un plan chlordécone sensé répondre au travers de problématiques multiples, à la protection de la santé des populations, aucune traçabilité des aliments possiblement contaminés, mis à la disposition de la population, particulièrement sur les marchés, n'est réalisée... !

Il n'existe aucun contrôle ni étiquetage, sur aucun marché de légumes et de fruits de la Martinique et vraisemblablement de la Guadeloupe, relatif à la provenance des produits ou à l'existence ou non de chlordécone dans ces produits achetés par une grande partie de la population.

Responsabilité aussi de l'État en ce qui concerne les services de santé dont il a la tutelle,

- Puisque seules deux enquêtes épidémiologiques diligentées par l'INSERM, l'enquête Timoun, et une autre sur le cancer de la prostate ont été réalisés, alors que l'on a vu ces dernières années exploser dans nos pays l'incidence d'un certain nombre de maladies, comprenant des cancers comme celui de la prostate souvent mis en avant, mais aussi nombre d'affections graves, hormonodépendantes, de la thyroïde, du pancréas, des seins, des gonades (endométrioses précoces et massives, pubertés précoces, infertilité féminine, et vraisemblablement masculine par atteinte de la spermatogénèse, obésité morbide, car la graisse est un tissu géré par des hormones...).
- Les troubles neuro cognitifs, sont aussi en pleine expansion (autisme, trouble du comportement de plus en plus précoce chez des enfants) aux dires des professionnels de santé qui s'en émeuvent, sans qu'une enquête épidémiologique ne vienne étayer ces ressentis, ou réalités.

À vrai dire, c'est une vision morcelée, parcellaire, quasi individuelle qui ressort d'un problème grave, aux conséquences multiples qui touche la population entière de deux îles, et qui du fait d'une situation de « population captive »,

aurait dû alimenter une série d'études permettant un suivi des conséquences à l'échelle populationnelle !!!

Par ailleurs, aucun suivi épidémiologique des ouvriers agricoles qui ont été en contact rapproché avec le produit n'a été initié, et donc, pas de rapprochements faits entre certaines maladies dont ils ou elles ont été porteurs et l'influence délétère du chlordécone.

IRRESPONSABLES ET COUPABLES !

Nos élus politiques locaux.

Bien sûr ceux qui ont portés le dossier de l'épandage du chlordécone devant les autorités de l'État, réclamant à cors et à cris des dérogations, même alors que le produit avait été interdit, au prétexte de l'importance de la filière banane dans notre économie insulaire et du nombre d'emploi en péril si ces dérogations n'étaient pas accordées.

Certains sont déjà décédés, d'autres actuellement en responsabilité des affaires publiques en Martinique, n'ont jamais eu à répondre de leur responsabilité dans ce dossier!

Certains, en Martinique, ont même pris cette affaire du chlordécone comme tremplin électoral, puisque après l'avoir violemment décrié pour se faire connaître (du moins je présume) une fois aux manettes du pouvoir n'ont tenté de mettre en place aucune mesure pertinente ou décisive pour essayer de diminuer l'impact d'un problème qu'ils dénonçaient autrefois avec virulence !

IRRESPONSABLES ET COUPABLES...

Au premier plan, ces responsables békés des grandes plantations bananières et leurs acolytes.

Ils ont importés massivement, pendant des années un produit dont ils ne pouvaient ne pas connaître la toxicité, se battant pour en proroger l'épandage, tout cela pour des exigences de profit.

Actuellement que le produit est interdit, et que l'on mesure l'immensité du désastre, ils s'accommodent fort bien de l'interdiction, certains produisant même de la banane bio, d'autres ouvrant des supermarchés bio, ou l'on trouve des produits extrêmement chers à des prix pour l'instant non concurrentiels.

Ils n'ont jamais eu à rendre compte de leur responsabilité !

Et maintenant que faut-il faire ?

Puisqu'il ne s'agit plus de pleurer ad libitum, sur une réalité avec laquelle nous devons vivre !!!

L'ensemble de la population des deux îles, victimes sans consentement de cette tragédie à venir doit maintenant endosser la responsabilité collective d'une interpellation continue et sans faille des autorités pour que ces dernières mettent en place les mesures qui s'imposent.

Elle doit aussi assumer une responsabilité individuelle par un choix éclairé de son alimentation quotidienne, pour éviter des conséquences pour l'instant inévaluables sur eux-mêmes et leur descendance...

Et c'est ici que le mot REPARATION, prend tout son sens !

Car ne voilà-t-il pas que les services de l'État relèvent le niveau du taux de chlordécone acceptable, malgré les conséquences décrites déjà visibles de l'intoxication quotidienne et cumulative de l'ensemble de la population, et malgré les résultats de l'enquête « Ti moun », qui semble démontrer l'impact neuro cognitif de l'intoxication par le chlordécone, sur les enfants.

Ces mêmes services de l'État imposent une vaccination obligatoire de onze vaccins à des nourrissons martiniquais et guadeloupéens, alors que les adjuvants contenus dans ces vaccins, surtout l'aluminium, sont considérés comme pouvant avoir un impact délétère sur les fonctions cognitives et l'immunité de nourrisson, en période de fragilité particulière. Et dont les effets viendront s'ajouter à ceux du chlordécone avec des conséquences incertaines sur le développement staturo pondéral des enfants :

« Tous crétins demain... ! » pour paraphraser une émission récente d'Arte sur les perturbateurs endocriniens.

Ces mêmes services de l'État tolèrent que l'eau du robinet que nous buvons, contienne des quantités d'aluminium indéterminées...

Cette même eau bue quotidiennement par la population est actuellement filtrée et contient semble-t-il, des quantités de chlordécone « dans les normes ».

En est-il de même des autres pesticides et herbicides comme le fameux Round up largement utilisé, par nos agriculteurs mais aussi le simple quidam qui désherbe autour de sa maison ?

En est-il de même des médicaments, rejetés dans la nature et rarement dosés dans les eaux de boisson ? Ainsi que des métaux lourds, et d'autres substances chimiques comme les dioxines produites localement... ?

Ne nous méprenons pas, le Chlordécone n'est qu'un arbre (même s'il a l'allure d'un baobab), parmi tant d'autres de la forêt des pesticides, herbicides, métaux lourds, et autres toxiques, que nous ingérons quotidiennement sans le savoir.

En fait en plus de l'intoxication générale, en particulier par des perturbateurs endocriniens qui touche la population française dont nous faisons partie et avec qui nous partageons les mêmes habitudes de consommation, nous avons une spécificité supplémentaire, et non des moindres, le chlordécone, qui surajoute et amplifie le risque !

Aucune enquête scientifique ne parle sérieusement à l'heure actuelle de «l'effet Cocktail», lié à la présence dans notre organisme de substances toxiques multiples à des concentrations différentes pouvant une fois ensemble, accroître ou diminuer leurs effets toxiques sur nos organismes.

Ces recherches ne peuvent pour l'instant aboutir puisqu'indépendamment de l'action chimique de ces cocktails, qui pourrait être objectivés en laboratoire, il y a à prendre en compte la spécificité individuelle, « le terrain » unique de chacun d'entre nous, qui restons totalement inégaux face à la maladie, d'origine infectieuse ou toxique.

Parlons des doses ingérées.

Nous pensons, logiquement, que plus les doses ingérées d'un produit toxique sont importantes, plus l'effet sur notre santé sera sensible et visible.

Mais l'épigénétique dit aussi que des doses infinitésimales (doses homéopathiques) à un moment précis du développement du fœtus, moment différent d'une substance à l'autre, peuvent programmer des effets délétères différents d'un sexe à l'autre, sur le long terme (10, 20, 30 ans plus tard) voire sur plusieurs générations... !

L'épigénétique étant une modulation adaptative, parfois réversible, de nos gènes à notre environnement.

Il devrait découler de tout cela des mesures de santé publique plus ou moins spécifiques dirigées tant vers la population générale que vers des groupes particuliers.

Que devrions-nous exiger des services de la santé publique par une mobilisation massive et citoyenne ? :

La mise en place d'un suivi épidémiologique sur le moyen et long terme, des incidences des différentes pathologies repérées d'ores et déjà comme probablement liées à une intoxication au chlordécone, de même que le repérage de l'émergence de pathologie inhabituelle jusque-là.

Le dosage systématique (annuel, si les taux sont importants) de toute jeune fille en âge de procréer de façon, à connaître et repérer l'évolution des taux de chlordécone, la venue précoce de maladies telle que l'endométriose et au vu

de ces taux, à l'inciter à une détoxification régulière et des changements de comportements alimentaires.

Il devrait en être de même pour les garçons, afin d'établir une éventuelle relation entre intoxication avérée et infertilité masculine probable à venir.

Un dosage systématique chez toute femme enceinte en début de grossesse, avec accompagnement nutritionnel tout au long de la grossesse si les taux retrouvés s'avèrent importants, avec étude des facteurs responsables de grande prématurité et surtout inclusion systématique des nouveaux nés dans une cohorte de suivi de sujets à risque de handicap sur le court, moyen et long terme !

Un arrêt de cette obligation de la prise de 11 vaccins aux adjuvants aluminiques pour les nourrissons dans leurs deux premières années afin d'éviter une sommation des risques d'autisme, de troubles du développement psychomoteurs et de troubles comportementaux divers. La vaccination sans adjuvants délétères, devant être une responsabilité éclairée et partagée par les parents et le médecin en fonction de l'état de santé de l'enfant et des pathologies à prévenir compte tenu des risques encourus (pneumocoques chez les drépanocytaires par exemple...)

Un suivi systématique de tous les travailleurs agricoles qui ont manipulés directement le produit pendant de longues années, afin de repérer les multiples formes que peut revêtir l'intoxication continue et massive du pesticide, (cancer de la prostate, du sein, du sang...) avec bien sûr une reconnaissance comme maladie professionnelle de toute affection grave touchant ces personnes

Un suivi systématique de tous les enfants repérés porteurs de troubles autistiques, de troubles précoces du comportement, de retard mental non étiqueté, avec mise en corrélation des taux de chlordécone et autres perturbateurs endocriniens chez ces enfants et leurs parents

La traçabilité de tous les produits de la terre et de la mer, que l'on sait pouvoir accumuler le pesticide sur tous les marchés de fruits et légumes et de poissons des 2 îles sans distinction, et auprès de tous les marchands ambulants que l'on voit au bord des routes, avec étiquetage précis et information de la population concernant ces étiquetages.

Mise en place par toutes les autorités municipales de marché bio dans leurs communes respectives, pour un accès facilité de la population à une alimentation protégée. Avec une aide spécifique par les autorités de tutelle, vis à vis des agriculteurs, pour un coût à l'achat abordable des produits.

Surveillance pour les cantines scolaires de l'origine et de la qualité des produits utilisés pour les repas des enfants !

A ce sujet il faut préciser ici la distinction entre produits bio, et produits non contaminés par le chlordécone.

Car un produit répondant aux critères de l'agriculture biologique, cultivé sur un terrain chlordéconé reste un produit contaminé !

Un produit non chlordéconé et non bio peut être contaminé par d'autres pesticides ou herbicides comme le Round up largement utilisé dans nos campagnes.

Rappelons à cet égard le travail du Pr Séralini qui a largement démontré que dans le Round up, le glyphosate n'était pas le produit le plus toxique, mais que les adjuvants au glyphosate étaient 1000 fois plus toxiques que le glyphosate lui-même !

Nous avons une chance extraordinaire, qui peut aider au rétablissement de notre santé dans nos pays, puisque 90% des fruits et légumes, comme le fruit à pain, poussant dans les arbres, sont bios !!!

Une information permanente, claire, appropriée, à l'attention de la population sur les risques qu'elle encourt avec des recommandations sur de nouveaux modes de consommation et de surveillance individuelle, responsabilisant chacun sur le suivi de sa santé. Une formation des médecins et une information de la population sur toutes les formes de désintoxications individuelles actuellement disponibles ! Si la décontamination des terres est quasiment impossible, qu'en est-il de la décontamination des individus ?

Disons-le clairement, à l'heure actuelle, aucune proposition de détoxification n'est proposée par corps de santé aux personnes qui présenteraient des taux importants ou non de chlordécone circulants, et donc des taux encore plus importants dans le foie (organe principal de détoxification) et dans les graisses (organe de stockage des pesticides et toxiques lipophiles comme le chlordécone) !

Dans le documentaire télévisé, il nous est dit qu'il faut 4 ans pour que le chlordécone soit éliminé naturellement de l'organisme !

Indépendamment du caractère aléatoire de ce chiffre, puisqu'il dépend du terrain de chaque individu, qu'en est-il pour les personnes qui sont intoxiquées de façon ininterrompue, journalière et continue, et ce tout au long des années, et qui ne changent pas d'habitudes alimentaires ? Ce chiffre de 4 années n'a plus aucun sens !

En réalité le concept de détoxification des organes émonctoires (qui rejettent les déchets) n'est pas du tout connu ou pratiqué par la médecine officielle !!! Et le corps médical reste en général complètement ignorant de méthodes qui sont à la base des médecines dites traditionnelles ancestrales, et particulièrement des médecines chinoises et ayurvédiques.

Hormis les praticiens pratiquant les médecines chinoises et ayurvédiques, les naturopathes et autres bio énergéticiens sont peut-être les seuls dans notre contexte actuel qui peuvent accompagner efficacement les sujets lourdement intoxiqués, avec des pratiques et des produits largement expérimentés pendant des siècles.

Il importe donc que les médecins Martiniquais et Guadeloupéens se forment aux techniques de détoxification des émonctoires et que ces techniques soient validées par des contrôles et dosages, *ante* et *post* traitement.

Il faut savoir par ailleurs, que dans des pays comme les nôtres où l'obésité est devenue un fléau, l'amaigrissement brutal et trop rapide de personnes fortement intoxiquées par le chlordécone et autres pesticides, fait courir à ces personnes des risques de libération massive et soudaine de quantité importantes de chlordécone dans le métabolisme actif par la mobilisation du chlordécone du tissu graisseux. Un amaigrissement de ces personnes doit être fait sous contrôle médical strict.

Parlons enfin de la responsabilité de chacun d'entre nous vivant actuellement en Guadeloupe et en Martinique.

Il s'agit pour chacun d'entre nous de prendre conscience du risque qu'il fait courir à lui même et à sa descendance, s'il n'est pas attentif aux aliments qu'il consomme, et ce, quel que soit les moyens financiers dont il dispose !

Nous devons changer radicalement nos modes de consommation, afin de diminuer non seulement l'intoxication au chlordécone, mais aussi à tous ces perturbateurs endocriniens dont la liste s'allonge tous les jours afin d'éviter les effets cocktail. La consommation en grande quantité de fruits naturels, d'épices, comme le curcuma, d'infusions à bases de plantes traditionnelles dont certaines sont reconnues comme d'excellent détoxifiant du foie... la diminution dans notre alimentation de produits ULTRA TRANSFORMÉS, de sucre et de sel en excès. La consommation d'eau de qualité... (Nous avons la chance en Martinique d'avoir une eau de source et une eau minérale non polluée et d'excellente qualité), la pratique d'une activité physique adaptée et régulière, sont déjà des éléments favorables au renforcement de nos capacités de lutte contre cette intoxication au long cours et les différentes maladies chroniques qui menacent le corps et l'esprit. Les cures de détoxification

devraient être systématiques et régulières pour tout sujet contaminé ! Il s'agit pour nous aussi devant l'inertie du système de santé et des responsables politique d'ici et de là-bas , qui ne répondront qu'au rapport de force que nous serons capable de mettre en place, de nous tenir mobilisés, continument sans défaillir, jusqu'à ce que des mesures efficaces à la dimension des problèmes soient prises, à la manière des mères de la place de Mai , en Argentine, qui une fois par semaine faisaient une manifestation silencieuse dans les rues de Buenos Aires, demandant face au monde, justice pour leurs enfants disparus.

Car la mise en place de toutes ces mesures par l'état et les collectivités guadeloupéennes et martiniquaises, aura un coût substantiel.

Mais il y a obligation de la part de l'ETAT d'une REPARATION LEGITIME face aux irresponsabilités multiples tolérées ou soutenues par ses services et aux culpabilités énoncées et jamais jugées !!!

Janvier 2018

Dr Serge Châlons